



INSTITUT du RISK
& COMPLIANCE



INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE

CONFERENCE PRESENTIEL

PARC DES PRINCES

LE 9 Novembre 2021 de 9H00 à 12H30
SPORT ET COMPLIANCE
/ LOI SAPIN 2
À QUELS RISQUES S'EXPOSENT
LES ENTREPRISES ?

Partenaires des Jeux Olympiques Paris 2024, sponsors de Roland Garros, ou d'une équipe comme d'une manifestation sportive, quels risques de fraude et de corruption identifier et quels traitements mettre en œuvre par les entreprises qui soutiennent le sport ?

Public concerné :

Compliance officers & managers • Directeurs et Responsables des Ressources Humaines • Directeurs de la conformité
• Directeurs Ethics • Juristes internes • Directeurs/responsables juridiques • Responsables RSE • Associés de cabinets
d'avocats • Dirigeants d'entreprise

>>> Je m'inscris



PROGRAMME

9H00 - 9H45 - SPORT ET ENTREPRISE, DEUX MONDES QUI SE CONFONDENT

- Les similitudes et points de jonction entre l'entreprise et le sport

9H50 - 10H35 - LE SPORT, UN UNIVERS À RISQUES

- Blanchiment, fraude, corruption : les risques propres au sport
- Les conséquences du Covid-19
- Entreprise et sport : les nouveaux risques

10H40 - 11H15 - ENTREPRISES, SPORT ET COMPLIANCE : COMMENT PRÉVENIR ET ENCADRER CES RISQUES

- Partenariat ou mécénat : Quelle forme contractuelle ?
- Droits et obligations de chacune des parties.
- Politique Invitations hospitalités : développer une politique conforme à Sapin 2, AFA et HATVP

ORATEURS CONFIRMÉS

- M. Nicolas Sfez
Spring Legal
- Mme Camille
Autran
- M. Lionel Laffitte
Ethisport



BULLETIN D'INSCRIPTION DU 9 NOVEMBRE 2021

Nom : Prénom :
Société :
Fonction :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Email @ :
Téléphone fixe : Mobile :

FRAIS D'INSCRIPTION (par chèque ou virement) :

	Avant le 2 nov 2021	Après le 2 nov 2021
Non Membre	390 Euros	490 Euros
Membre - (Cout adhésion annuelle 445 Euros)	Gratuit	Gratuit

RÈGLEMENT

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

* Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. • Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. • Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, Il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.



BULLETIN D'ADHÉSION*

Nom :
 Prénom :
 Société :
 Fonction :
 Adresse :
 Code Postal :
 Ville : Pays :
 Email @ :
 Téléphone fixe :
 Mobile :

**OFFRE SPÉCIALE
 POUR TOUT ABONNEMENT
 AVANT LE 28 SEPT 2021**

**ENTRÉE GRATUITE
 AU 5ÈME CONGRÈS
 DU 12 ET 13 Octobre 2021
 COMPLIANCE, RISK ET
 GESTION DES TIERS**

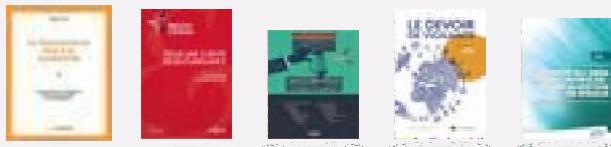
FRAIS D'INSCRIPTION :

Membre - Cout adhésion annuelle 445 Euros. Nb : x Total Euros

L'adhésion d'un an sera effective à la date de réception du bulletin et du règlement.

Pour toute inscription, un livre parmi cette sélection vous est OFFERT, en partenariat avec

DALLOZ



- Livre 1 - La gouvernance face à la Conformité..... 39€
- Livre 2 - Pour une Europe de la compliance..... 44€
- Livre 3 - Anticorruption, Loi sapin 2..... 29€
- Livre 4 - Le devoir de vigilance 29€
- Livre 5 - Donner du sens aux contrôles : une question de risque 39€

RÈGLEMENT (par chèque ou virement) :

- Par chèque établi à l'ordre de INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC ou
- Par virement : LCL Paris Ranelagh - IBAN : FR60 3000 2004 7800 0043 1342 P50 - CODE BIC : CRLYFRPP
- **Par paiement en ligne** : allez à www.institutriskcompliance.com/espace-membres/

BULLETIN D'INSCRIPTION* (à retourner par courrier à l'adresse ci-dessous ou par mail à l'adresse : contact@institutriskcompliance.com)
 INSTITUT DU RISK & COMPLIANCE – IRC - 77 RUE DE L'ASSOMPTION, 75016 PARIS

Date :

Signature :

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?* allez à www.institutriskcompliance.com

- Connectez-vous sur le site.
- Cliquez sur le lien « Devenez adhérent ».
- Compléter les renseignements à fournir.
- Payez le montant de l'adhésion - directement en ligne sur le site.

Bienvenue, vous êtes maintenant membre IRC ! Profitez dès maintenant de votre espace membre !

QUELS SONT LES AVANTAGES QUE L'IRC OFFRE A SES MEMBRES ?

- Inscription gratuite à notre congrès **Compliance & Gestion des Tiers – les 12 & 13 octobre 2021.**
- Inscription gratuite au Club des Compliance Officers
- **15 conférences annuelles « petits déjeuner » liées aux enjeux de la Compliance gratuites, organisées par l'Institut en Hybride ou en Distanciel.**
- Inscriptions gratuites à nos conférences régionales de Marseille, Lyon et Genève.
- Accès au **1er Benchmark** indépendant des **Outils de la Compliance et RGPD.**
- Faire partie du **Comité Grand Sud** : 6 réunions par an entre mai 2022 et décembre 2022, participation aux groupes de travail dédiés à la compliance à Lyon, Nice, Marseille et Genève.
- Plus de **90 contenus en ligne** des conférences déjà réalisées portant sur l'anticorruption, les cartographies de risque, la lutte contre le blanchiment, la protection des données (RGPD), etc.....
- Plus de 60 travaux de nos membres.
- D'un réseau de professionnels de la Compliance / Networking / Conseils pratiques innovants sur le monde de la Compliance.
- De la possibilité de participer aux différents groupes de travail thématiques de l'Institut et avec nos partenaires européens.

•Conformément à l'Article 7 des statuts, votre admission est soumise à l'agrément du Conseil d'administration. Nous vous informerons par email en cas de refus du Conseil et vous retournerons alors votre règlement. •Votre adhésion court à partir de la date de votre paiement et ce pour un an. •Si l'adhérent quitte l'association au cours de l'année, pour quelque raison que ce soit, il est entendu que l'adhésion commencée, est due entièrement et reste acquise à l'Institut du Risk & Compliance.